



## La CFDT : Trente ans de compromission et de détricotage du droit social !

De l'idéal autogestionnaire qu'elle incarna dans les années 1970 au culte du compromis, la CFDT accompagne depuis maintenant trente ans le détricotage du droit social, tout en jurant rester fidèle à ses valeurs... Un syndicalisme idéal pour l'ère MacRond.

Aujourd'hui, la CFDT tant au plan national que dans l'entreprise défend bec et ongles la retraite par « poings », expliquant encore négocier sur l'âge pivot et sur la pénibilité du travail. Sur l'âge pivot, nous savons tous ce qui s'est passé en quelques semaines : depuis la formidable affiche CFDT titrée « superbe victoire » concernant le retrait de l'âge pivot, celui-ci s'appelle désormais l'âge d'équilibre...et est passé de 64 à 65 ans !!!

Quant au « compte pénibilité » obtenu en 2013 par la CFDT (en échange de reculs sociaux sur les retraites...), on sait ce qu'il en est advenu en 2017 : d'un coup de baguette magique du gouvernement, les 76% du personnel d'Argenteuil concerné par la pénibilité sont devenus 0% !!! **Ils se préparent à nous refaire le coup !!!**

La nouvelle négociation, de nouveau promise sur la pénibilité, que nos collègues appellent déjà « une nouvelle victoire de la CFDT », semble pourtant déjà enterrée !!!

Personne n'est dupe !!! La CGT comme tous ceux parmi nous qui sont confrontés quotidiennement à Argenteuil aux travaux pénibles, au travail en équipe, aux astreintes, aux nuisances sonores, aux produits toxiques, au stress.

**Le sujet est humainement trop grave, pour transformer des promesses non tenues en victoires !!!**

Si la reconnaissance de la pénibilité au travail est à conquérir, assurément, le monde du travail va devoir se battre pour préserver ce droit légitime qu'est la retraite après une vie de travail.

Mais avant de continuer, décryptons les quelques étapes de l'action d'un syndicat "constructif" histoire de rafraîchir les mémoires,

- 1964 = Naissance de la CFDT après une scission de la CFTC
- 1983 = La CFDT dirigée par Edmond Maire soutient le « tournant de la rigueur » du gouvernement Mauroy. (Privatisation, marchés financiers dérégulés, désinvestissement public...)
- 1995 = La CFDT dirigée par Nicole Notat soutient la réforme de la Sécurité sociale du gouvernement Juppé, réforme abandonnée sous la pression des autres syndicats
- 2003 = La CFDT dirigée par François Chérèque soutient la réforme des retraites portée par Jean-Pierre Raffarin et Fillon. (Allongement de la durée de cotisation à 40 puis 41 et 42 ans pour prétendre après 60 ans à une retraite à taux plein)
- 2005 = La CFDT appelle à voter « OUI » au traité constitutionnel européen, rejeté par référendum par le Peuple de France, puis imposé 2 ans plus tard par les parlementaires de l'UMP

- 2013 = La CFDT signe les accords de « sécurisation de l'Emploi » voulus par le MEDEF... (Simplification des licenciements,...)
- 2016 = La CFDT est favorable et signataire de la « Loi travail » dite Loi El Khomri dont tout le monde sait qu'il y a derrière un certain Emmanuel Macron (Plafonnement de indemnités prud'hommes, fin des délégué du personnel, fin du CHS-CT,...)
- 2019 = La CFDT soutient la réforme des retraites (et fait semblant d'être en désaccord sur l'âge pivot)
- 2020 = La CFDT propose une conférence.... pour endormir la contestation.

Aujourd'hui, un nouveau palier est donc franchi ! Malgré un rejet massif des français et un mouvement social soutenu par les travailleurs, **la CFDT soutient, revendique pourrait-on presque dire, la réforme des retraites du gouvernement Macron !**

Qui pourrait croire que la mise en place d'un tel système est un progrès ? Certainement pas un syndicaliste expert ! Alors pourquoi la CFDT le propose ? Sincèrement, c'est un mystère pour nous, pour vous, pour tous !!!

En fait, depuis que la CFDT a abandonné l'action collective elle ne sait plus que faire, elle n'a plus de moyens d'action. Pour cacher son inefficacité, elle réclame des négociations où elle signe n'importe quoi pour faire croire qu'elle a une influence.

C'est pour cela que son secrétaire général aujourd'hui mendie auprès du président une « *grande conférence* » : pour que celui-ci veuille bien renouer le dialogue avec les corps intermédiaires c'est-à-dire principalement avec la CFDT. **Il le dit lui-même, il n'a qu'un seul moyen d'action : faire des propositions.** Donc quand elles sont ignorées, il n'a plus rien ! **Ça fait peur.**

Pour la CGT, il est improbable qu'aucun élu CFDT de notre établissement ne se rende compte de la réalité de cette réforme : la fin de carrière plus incertaine, le recul de l'âge effectif du départ à la retraite, la baisse des pensions, la détérioration continue du mode de vie des salariés, la pénibilité ignorée,... **Alors que font-ils ??? A quoi jouent-ils ???**

En renonçant à l'action collective, la CFDT s'est désarmée et il ne lui reste plus à faire valoir que « *sa volonté d'aboutir, son sens des responsabilités, des réalités, de la mesure et de son pragmatisme* ». Aussi elle ne peut dissimuler son impuissance qu'en prétendant privilégier la voie de la négociation, en abdiquant sur toutes les grandes revendications améliorant notre contrat social.

**Malheureusement, avec cette stratégie c'est tout le monde du travail qui morfle.**

La force et la légitimité d'un syndicat ce n'est pas la « *popularité médiatique* » de son secrétaire général chouchouté par les médias et monopolisant la parole.

La force et la légitimité d'un syndicat se mesure en particulier par l'implication de ses adhérents dans la définition des orientations que le syndicat mettra en œuvre pour défendre l'intérêt général !!!

**A nos collègues, élus CFDTistes : la CGT, les salariés, vous demandent :  
Vous n'en avez pas assez d'être le syndicat qui collabore ?**